

## Objectifs

Ce cours vous apprend : La méthode pour construire et maîtriser un projet de conduite du changement, les démarches et bonnes pratiques afin d'éviter les pièges et en réduisant les risques, le comment mettre en place une communication efficace et une formation adéquate. Ce cours utilise de nombreux exemples et cas réels de projets opérationnels.

### Programme

- **Introduction**
  - Définition et caractéristique du changement
- **Cadrage du projet « conduite du changement »**
  - Elaborer la stratégie de conduite du changement
  - Etablir des études d'impacts organisationnelles
  - Etablir un plan de communication
  - Identifier les principales causes de résistance au changement
  - Identifier les risques et les anticiper
  - Identifier les pièges à éviter
  - Identifier les acteurs ainsi que leur contribution
  - Décrire l'organisation de la cellule « conduite de changement »
  - Mettre en place un processus d'adaptation et de motivation
- **Phase de construction du projet**
  - Formuler les objectifs spécifiques réalistes et motivants
  - Mettre en place une stratégie pour combattre la résistance au changement
  - Définir les actions d'accompagnement
  - Elaborer la stratégie globale de déploiement et de conduite du changement associée
- **Mise en œuvre du projet « conduite de changement »**
  - Mise en œuvre du plan de communication pour expliquer le bien fondé des changements
  - Mettre en place une stratégie pour combattre la résistance au changement
  - Mise en œuvre du plan de formation
  - Mise en œuvre du plan d'adaptation et d'accompagnement
  - Mise en œuvre du plan d'organisation des équipes (managers et collaborateurs)

### Public

Maîtrise d'ouvrage, Directeur de projet, chef de projet et toute personne impliquée dans l'expression des besoins et la rédaction d'un cahier des charges.

### Pré-requis

Aucun

### Durée

- 3 journée (accueil à partir de 9h00)
- Formation de 9h30 à 17h30

### Prochaines sessions

Nous consulter

### Animateurs

Consultant sénior MOA

### Tarifs

Nous consulter

### Méthodes et moyens pédagogique

Cours magistral dont 50 % du temps consacré aux travaux pratiques

Un support de cours au format Power Point™ est distribué à chaque participant en début de session.

**Centre de formation de GLOBAL S2i**  
**A remplir et à renvoyer par Fax au : 05 22 77 53 78**

Séminaire :			
Participants			
Prénom – Nom	Téléphone	Mail	Tarif HT
Responsable de la formation			
Société			
Adresse			
Nom & Prénom			
Fonction			
Téléphone			
Mail		Fax	

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

Cachet de la société

Fait à ..... Le ... / ... / .....

**Article 1: Objet**

En exécution de ce présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser les actions de formations intitulées (voir ci-dessus).

**Article 2: Nature et caractéristique des actions de formation**

L'action de formation a pour objectif de permettre au(x) stagiaire(s) de maîtriser le(s) logiciel(s) mentionné(s) dans ce document. A l'issue de la formation et après règlement intégral de l'action de formation, une attestation sera délivrée au(x) stagiaire(s).

**Article 3: niveau de connaissances pré-requis**

Niveau de connaissances préalables précisé sur le programme de formation.

**Article 4: Organisation de l'action de formation**

L'action de formation aura lieu les jours proposés sur le catalogue de GLOBAL S2i , de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Les sessions inter-entreprises sont maintenues avec 6 stagiaires au minimum, dans le cas contraire, la formation sera reportée à une date ultérieure. Vous serez informé au plus tard la semaine précédant la session.

**Article 5: Délai de rétractation**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 5 jours ouvrés pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Si la rétractation n'a pas lieu dans les 5 jours ouvrés suivant la commande ou si le période de 10 jour ouvré n'est pas respectée, le coût de la formation sera intégralement payé par le client sur présentation de la facture.

**Article 6: Interruption de stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : paiement intégral de l'action de formation au bénéfice de GLOBALS2i. Dans le cas de force majeure dûment reconnue, de nouvelles dates seront convenues.